

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 07 janvier 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	26 décembre 2024	30 décembre 2024

N° délibération	Objet
2025-002	Programmation pluriannuelle des investissements communautaires 2025/2029 relatifs à l'assainissement

Le 07 janvier 2025 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Arnaud COZIEN, Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Eric PRIGENT à Hubert LE LANN, Philippe ROBERT-DANTEC à Anne ROLLAND, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Jean LE GAC à André PAUL

Secrétaire de séance : Jean-Yves CRENN

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Exposé

Monts d'Arrée communauté a mené une étude patrimoniale afin d'évaluer les investissements à mener sur le territoire à compter de la prise de compétence en 2025. Cette étude patrimoniale a été actualisée en 2024 par un état des lieux des installations. Elle a donné lieu à une programmation pluriannuelle de travaux qui doit faire l'objet d'une approbation par le conseil, en cohérence avec la stratégie tarifaire de la collectivité.

Le travail de concertation de l'ensemble des élus de Monts d'Arrée communauté, sur proposition du comité technique constitué pour le suivi du transfert des compétences eau et assainissement, a permis

de fixer un scénario de référence en matière d'investissement et les volumes d'inscriptions budgétaires dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements 2025-2029.

Partant du principe qu'il est d'usage d'actualiser un schéma directeur tous les 5 ans, et compte tenu des aléas liés à la prise de compétence et des nouveaux projets potentiels non connus à la date de réalisation de l'étude de schéma directeur, la PPI proposée dans la présente délibération couvre uniquement la période 2025-2029. Au global, la PPI atteint 581 700 € en prenant comme scénario de renouvellement de réseaux un taux de 1.8 % du linéaire annuel dont une partie de réseaux effondrés.

Considérant l'état des lieux des installations nécessaires à l'exercice de la compétence assainissement
Considérant la nécessité de mener des travaux d'investissements pour mettre à niveau l'exploitation des installations d'une part, et maintenir en état ou réhabiliter le patrimoine nécessaire à la collecte, au transport et à l'épuration des eaux usées d'autre part ;

Considérant que l'enveloppe budgétaire qui doit être allouée à ces travaux ne permettra de ne réaliser que les investissements les plus urgents classés en priorité 1 (sur 3) ;

Considérant que lesdits travaux sont exclusivement financés par la redevance assainissement, les subventions et l'emprunt ;

Considérant que la capacité de désendettement de la collectivité et que l'impact tarifaire pour les usagers via l'augmentation de la redevance doivent être maîtrisés ;

Considérant en conséquence que les investissements nécessaires se doivent d'être lissés sur des durées cohérentes avec les durées d'amortissement des équipements concernés ;

Considérant l'étude préparatoire au transfert des compétences eau et assainissement menée par Monts d'Arrée communauté portant sur l'harmonisation des tarifs appliqués sur le territoire et l'adéquation entre les recettes perçues et les besoins futurs d'investissements ;

Vu l'avis favorable émis par le comité technique en charge du transfert des compétences eau et assainissement en date du 10 octobre 2024 ;

Vu l'avis favorable émis par le bureau communautaire en date du 12 novembre 2024 ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la programmation pluriannuelle des investissements communautaires 2025 – 2029 relatifs à l'assainissement présentée et les tableaux financiers détaillés en annexe 1.
- Dit que les dépenses résultant de cette programmation prévisionnelle seront financées à partir des crédits de paiements inscrits au budget annexe assainissement communautaire, et susceptibles de variation compte tenu des aléas des projets pouvant survenir.
- Autorise le Président, pour la mise en œuvre de cette programmation, à solliciter toutes participations financières potentielles nationales et européennes auprès des partenaires concernés.
- Autorise en conséquence le Président à signer tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes correspondantes.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

Le secrétaire,



Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20250107-2025002-DE

Annexe 1

PPI 2025-2029 ASSAINISSEMENT MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	
Budget	Assainissement collectif
Priorité	1

Étiquettes de lignes	Somme de 2025	Somme de 2026	Somme de 2027	Somme de 2028	Somme de 2029
Berrien	7 480 €	7 480 €	7 480 €	7 480 €	7 480 €
Renouvellement réseau EU	7 480 €	7 480 €	7 480 €	7 480 €	7 480 €
Bolazec	2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €
Renouvellement réseau EU	2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €
Botmeur	2 040 €	4 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €
Achat terrain Filtre planté roseau		2 000 €			
Renouvellement réseau EU	2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €
Brennilis	38 960 €	8 960 €	8 960 €	8 960 €	8 960 €
Etude devenir station épuration (subv étude 9 000 €)	30 000 €				
Renouvellement réseau EU	8 960 €	8 960 €	8 960 €	8 960 €	8 960 €
Huelgoat	250 500 €				
Etude boue	7 500 €				
Renouvellement réseau EU de 1976 310 ml/an rue Dr Jacq réseau effondré	243 000 €				
La Feuillée	5 120 €	5 120 €	5 120 €	5 120 €	5 120 €
Renouvellement réseau EU	5 120 €	5 120 €	5 120 €	5 120 €	5 120 €
Lopérec	2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €
Renouvellement réseau EU (2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €	2 040 €
MAC	21 360 €	21 360 €	21 360 €	21 360 €	21 360 €
Renouvellement équipements électromécanique (2,5%/an)	21 360 €	21 360 €	21 360 €	21 360 €	21 360 €
Plouyé			1 000 €		
Arrivée dégrilleur à revoir			1 000 €		
Scrignac	16 500 €	9 500 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
Etude boue	7 500 €				
Regard réseau asst avec infiltration eaux parasites		500 €			
Renouvellement réseau EU	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
Total général	347 040 €	60 540 €	58 040 €	58 040 €	58 040 €

